

DECLARATION EN MAIRIE DES MEUBLES DE TOURISME ET CHAMBRES D'HOTES**PROPRIETAIRES DECLARER VOTRE ACTIVITE EN LIGNE EN TOUTE FACILITE,
GRATUITEMENT AVEC L'OUTIL DECLA**

Les propriétaires de meublés de tourisme ont pour obligation de déclarer leur activité en mairie où se situe leur bien. **Depuis 2007** pour les chambres d'hôtes (article L324-4 du Code du Tourisme). Cette même obligation de déclaration s'impose également **depuis 2012** pour les propriétaires loueurs de meublés de tourisme (meublé classé ou meublé non classé – article – L324-1.1 du Code du Tourisme).

Dans le souci constant d'apporter toujours plus de services aux socio-professionnels comme aux collectivités, l'Agence de Développement Touristique de l'Aude met en place un logiciel permettant de déclarer en ligne, en toute simplicité, gratuitement et en conformité avec la réglementation en vigueur son activité de meublé de tourisme ou de chambres d'hôtes.

VOS ATOUTS

C'est indispensable : Vous avez pour obligation de déclarer votre activité dans la mairie où se situe le bien.

SIMPLE : Il suffit d'avoir un accès internet.

RAPIDE et GRATUIT : Plus de courrier à poster..... Tout peut être fait par voie électronique.

SECURISE : Un mot de passe personnel et un identifiant vous garantissent un accès unique et sécurisé à vos données personnelles (déclaration et modification).

OBJECTIFS

FACILITER la démarche de déclaration auprès de votre mairie.

SIMPLIFIER la procédure de collecte et de restitution de l'information par les mairies.

CONSOLIDER au niveau départemental les statistiques concernant les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes.

LES DIFFERENTES ETAPES

Connectez-vous sur l'adresse suivante : decla.audetourisme.com

Créez gratuitement votre « compte » et récupérez en toute sécurité vos identifiants PERSONNEL par e-mail.

Faites votre déclaration « en ligne », à l'aide de vos identifiants.

Recevez le récépissé de la mairie par courrier, récépissé attestant que vous avez bien effectué votre déclaration en bonne et due forme.